

Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne 62



Le Relevé d'Observations Logement (Rol) : Un outil d'aide au repérage et à la qualification des situations de mal-logement

Formations à l'attention des acteurs de la Lutte contre
l'Habitat Indigne dans le Pas-de-Calais
du 19 Septembre au 10 Octobre 2024



Le Relevé d'observations Logement (Rol) : Un outil d'aide au repérage et à la qualification des situations de mal-logement

Le Rol est le principal outil de repérage des situations d'habitat dégradé ou indigne dans notre département. Il permet d'établir les constats des désordres présents dans le logement.

C'est grâce à ce Rol que le Guichet unique d'éradication de l'habitat indigne oriente l'ensemble des signalements qu'il centralise :

- signalements relevant de la **non-décence** : une démarche pédagogique pouvant aboutir à la mise en place d'une conservation des aides au logement (AL) est menée par la DDTM
- signalements des **situations de logements beaucoup plus dégradés** et/ou présentant des **situations de dangers pour la sécurité ou la santé des occupants** (voire des tiers) : ils sont transmis à l'Agence Régionale de Santé, aux maires ou aux établissements publics de coopération intercommunale en fonction de leurs compétences, en vue de la mise en place de **procédures de traitement de l'insalubrité ou encore de mise en sécurité**.

Il est donc important que chaque acteur puisse se former à l'utilisation de ce Rol, c'est pourquoi 4 sessions sont proposées dans le cadre du plan pluri-annuel d'actions de Lutte contre l'Habitat Indigne.

Ces formations au Rol aborderont également les récentes évolutions réglementaires (codification et actualisation des dispositions du RSD au sein du Code de la Santé Publique (CSP).

Formations organisées avec l'appui des partenaires :

Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Pas-de-Calais (AMF 62),
Agence régionale de santé (ARS) des Hauts de France
Agence départementale d'Information sur le Logement (ADIL)
Conseil Départemental du Pas-de-Calais
Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Pas-de-Calais



Jeudi 19 Septembre de 9h30 à 12h00

Salle des fêtes
Place Jean Watel - Dainville

INSCRIPTION

Merci de confirmer votre participation via ce lien:

Sondage

Mardi 24 septembre de 9h30 à 12h00

Salle Guy Emerton au 5ème étage de l'Hôtel Communautaire de la CABBALR
100 Avenue de Londres - Béthune

Mardi 1er octobre de 9h30 à 12h00

Salle du Conseil Communautaire de la CALL
6 rue Lavoisier - Lens

Contact : ddtm-shru-eliots@pas-de-calais.gouv.fr

Jeudi 10 octobre de 9h30 à 12h00

Salle du Conseil Communautaire - Hôtel Communautaire de la CAB
1 Boulevard du Bassin Napoléon - Boulogne-sur-mer

